

Angelina Jolie, ambassadrice de bonne volonté du HCR, a dit à des familles déplacées en Iraq qu'elle espérait les voir vivre dans de meilleures conditions lors de sa prochaine visite.



Coopération avec les partenaires

En 2009, le HCR a renforcé ses partenariats avec des particuliers, des organisations et des États afin de venir en aide aux victimes de persécutions, de conflits ou de catastrophes naturelles. Ces alliances jouent un rôle clé dans les efforts déployés par l'Organisation pour évaluer les besoins des personnes relevant de sa compétence et leur offrir protection et assistance. Elles s'avèrent également précieuses pour contrôler l'exécution des programmes et en mesurer l'impact. Le HCR a consolidé ses liens avec les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les institutions onusiennes, le Comité permanent interorganisations (IASC), le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales (ONG) d'envergure nationale ou internationale. Les relations avec les milieux universitaires et le secteur privé, ainsi qu'avec les réfugiés, les déplacés internes et les communautés qui les accueillent ont également été resserrées.

COLLABORATION AVEC LES ORGANES DE COORDINATION DES NATIONS UNIES

Le HCR collabore étroitement avec l'IASC et ses organes subsidiaires pour encourager la réforme humanitaire. L'Organisation contribue notamment à l'élaboration des politiques et des procédures pour venir en aide aux déplacés internes. Dans le cadre de l'approche modulaire interorganisations, le HCR assume, au niveau global, la fonction de « chef de file » des modules de protection et des abris d'urgence ainsi que de coordination et de gestion des camps. Il participe aux discussions sur la gestion du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF), ainsi qu'à un projet de l'IASC visant à redéfinir et à consolider le dispositif des coordonnateurs humanitaires.

Au sein de l'IASC, le HCR et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont conduit des

discussions sur la manière de surmonter les difficultés associées à la préservation de l'espace humanitaire. Le PAM a organisé en 2009 une table ronde consacrée à ce sujet et réunissant des représentants de 30 organisations, dont des institutions des Nations Unies et les Départements des opérations de maintien de la paix et des affaires politiques, des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et un certain nombre d'institutions universitaires.

Le HCR est toujours engagé dans cinq des huit pays où l'initiative onusienne « Unis dans l'action » est mise en œuvre à titre expérimental. Il contribue également à la cohérence des activités de l'ONU à l'échelon national en veillant à ce que les besoins de développement des zones qui accueillent des réfugiés ou des populations rapatriées soient intégrés dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et dans les bilans communs de pays.

Le Haut Commissariat, qui est membre de l'Équipe spéciale de l'IASC sur les changements climatiques, s'emploie à ce titre à déterminer les conséquences humanitaires liées à la modification des tendances climatiques. Les travaux de l'Équipe ont été cités lors des négociations organisées en décembre dernier à Copenhague pour réviser le Protocole de Kyoto.

Afin de promouvoir ses politiques prioritaires au Siège de l'ONU à New York, en particulier dans les domaines de la paix et de la sécurité, de l'action humanitaire et du développement, le HCR adresse, lorsque cela est possible, des messages de sensibilisation ciblés à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social. Il travaille également en étroite collaboration avec les Départements des opérations de maintien de la paix et des affaires politiques, ainsi qu'avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix.

Le HCR participe régulièrement à un éventail de forums réunissant des

institutions onusiennes, notamment le Groupe de coordination et de conseil sur l'état de droit, le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes et le Groupe interinstitutions de coordination de la lutte antimines. Le Haut Commissaire prend part aux sessions ordinaires du Conseil des chefs de secrétariat, en particulier à celles de ses Comités de haut niveau sur la gestion et sur les programmes, ainsi qu'à celles du Groupe des Nations Unies pour le développement.

COLLABORATION BILATÉRALE AVEC DES INSTITUTIONS DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le maintien de relations bilatérales solides avec des partenaires clés, en particulier le PAM (voir encadré), l'UNICEF, le HCDH, l'OIM, le CICR, la FICR et diverses ONG, reste une priorité. Le HCR demeure également engagé dans les activités de l'ONUSIDA en sa qualité de co-parrain.

Le droit international des droits de l'homme ayant une incidence importante sur la protection des réfugiés, le HCR conserve des liens étroits avec le HCDH et suit les travaux du Conseil des droits de l'homme, notamment les mécanismes de l'examen périodique universel et des procédures spéciales. Le HCR veille à ce que les droits des personnes qui relèvent de sa compétence soient pris en compte lors des discussions, des visites dans les pays et des autres activités du HCDH, et reflétés dans les rapports, décisions et recommandations qui en résultent. Il observe également les travaux des sept organes de suivi de l'application des traités et aide à la formulation de leurs recommandations.

Le HCR continue à lutter contre la violence sexiste par l'intermédiaire du Groupe de travail du module de protection et d'autres organes et est représenté au Fonds fiduciaire pour la Campagne contre la violence sexuelle. Il est également membre du Groupe de travail pour la protection contre

● Collaboration avec le Programme alimentaire mondial

L'évolution décourageante qui s'est amorcée en 1996 dans le domaine de la sécurité alimentaire s'est sensiblement aggravée et a fait de 2009 une année désastreuse pour les personnes souffrant de la faim dans le monde. La récession économique qui a succédé à la crise alimentaire de 2006-2008 a privé 100 autres millions de personnes de l'accès à une quantité de vivres suffisante. Les réfugiés et les déplacés internes qui vivent dans des régions reculées et arides, où l'accès aux terres fertiles et aux activités génératrices de revenus est limité, ont été durement touchés par cette situation. Dans plusieurs pays, notamment africains, où les réfugiés exécutaient habituellement des activités de production vivrière et d'autres projets d'autosuffisance, les effets conjugués de la crise alimentaire, de la crise économique et des changements climatiques ont restreint l'accès aux vivres.

Dans ce contexte, le HCR et le PAM ont poursuivi en 2009 leur étroite collaboration portant sur la nutrition, la biométrie, la sensibilisation, les missions d'évaluation conjointes, les réunions régionales, la formation, les repas scolaires et la logistique. Cette coopération a permis de subvenir aux besoins alimentaires et nutritionnels de plus de

2 millions de réfugiés et 10 millions de déplacés internes dans 26 pays.

Au niveau global, le PAM a fait profiter le HCR de ses compétences techniques et a participé à un atelier sur la prévention et la lutte contre l'anémie en mars 2009. Les deux partenaires ont également tenu deux réunions sur la nutrition. Des missions d'évaluation communes ont été entreprises en Algérie, au Cameroun, à Djibouti, en Gambie, en Ouganda, au Soudan, en République-Unie de Tanzanie, au Tchad, au Yémen et en Zambie. En outre, le Haut Commissaire assistant (opérations) et le Directeur général adjoint du PAM ont entrepris ensemble une mission de haut niveau au Pakistan.

Sur le terrain, une réunion régionale du groupe RDC + 4 (Burundi, Ouganda, Rwanda, et République-Unie de Tanzanie) a eu lieu en février 2009. Des missions communes ont également été menées dans les pays du groupe Somalie + 4 (Djibouti, Éthiopie, Kenya et Yémen), ainsi qu'en Algérie.

Le PAM et le HCR ont organisé deux ateliers régionaux pour former le personnel aux méthodes d'évaluation conjointe. Au Kenya, les deux organisations se sont associées pour

améliorer le contenu en oligo-éléments de la ration générale, afin de réduire l'anémie et d'autres carences. À Djibouti, elles ont élaboré un système de suivi post-distribution pour mieux comprendre l'utilisation qui est faite de l'aide alimentaire à l'échelon des ménages réfugiés.

Deux réunions de haut niveau, respectivement organisées en janvier et en décembre 2009, ont offert l'occasion aux nouveaux dirigeants des deux organisations de débattre de questions clés, dont la coordination régionale, la collecte de fonds conjointe et les plans d'action communs. Confrontés aux conséquences de la crise financière et à des problèmes de ressources, le HCR et le PAM se sont engagés à se soutenir mutuellement afin d'améliorer l'aide alimentaire apportée aux réfugiés et aux déplacés internes.

Pour lutter contre les taux élevés de malnutrition au Soudan, le HCR et le PAM ont travaillé ensemble à un programme d'alimentation pour les enfants en bas âge. En Ouganda, les partenaires débattent de la possibilité de remplacer l'aide alimentaire par un programme de transfert d'espèces qui permettrait d'accroître le pouvoir d'achat des réfugiés et d'améliorer leur état nutritionnel. Grâce à la planification et à la programmation conjointes et à une volonté commune d'alléger le fardeau de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire, le partenariat HCR-PAM a véritablement été renforcé à travers le monde en 2009.

l'exploitation et la violence sexuelles, constitué par le Comité exécutif pour les affaires humanitaires et le Comité exécutif pour la paix et la sécurité. À cet égard, le Haut Commissariat a rédigé des directives sur la mise en place de mécanismes de plainte communautaires afin de traiter les cas d'exploitation et de violence sexuelles.

L'UNICEF et le Haut Commissariat coopèrent à l'organisation de la réunion annuelle du Groupe de travail sur la protection de l'enfance et à la rédaction de son plan de travail. Les deux organisations ont également fait équipe pour animer des ateliers régionaux dans le cadre du Projet du HCR sur les systèmes de protection de l'enfance en situation d'urgence. Le HCR, l'UNICEF et le Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés collaborent étroitement à l'application de la Résolution 1612 du Conseil de sécurité, qui crée un mécanisme de surveillance et de signalement des violations graves commises contre des enfants lors d'un conflit armé – mécanisme élargi par la Résolution 1882 en 2009. Le Haut Commissariat prend également part aux

activités des Groupes de travail constitués à l'échelle nationale dans les 14 pays concernés par le mécanisme de signalement. Dans le même temps, il appuie les efforts interorganisations dirigés par le Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés et l'UNICEF pour élaborer des manuels et des documents d'orientation sur la surveillance et le signalement de graves violations perpétrées à l'endroit d'enfants lors de conflits armés.

Pour faire progresser l'égalité hommes-femmes, le HCR participe aux travaux du Sous-Groupe de travail sur l'égalité des sexes et l'action humanitaire au sein du Comité permanent interorganisations, ainsi qu'à ceux du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes. Il siège également au Comité directeur du Projet GenCap, mis en place par l'IASC pour gérer un fichier de spécialistes prêts au déploiement, avec pour mission d'intégrer les critères de genre dans les interventions humanitaires. Il s'attache en outre à mettre en œuvre, en collaboration avec des ONG, les dispositions de la Conclusion du Comité

exécutif sur les femmes et les filles dans les situations à risque (2006).

En ce qui concerne la protection des personnes handicapées relevant de sa compétence, le HCR s'est félicité de la convocation des premières réunions du Comité des droits des personnes handicapées en 2009 et a accueilli la réunion d'un groupe interorganisations d'appui à la Convention relative aux droits des personnes handicapées en novembre de la même année. Les participants ont souligné la nécessité d'inclure les non-ressortissants dans les programmes nationaux d'assistance en faveur des personnes handicapées. Le Haut Commissariat prend également part aux réunions du Groupe de travail interorganisations sur la santé mentale et le soutien psychosocial.

Les liens avec le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) ont été renforcés. Par ordre d'importance, le HCR est le troisième partenaire des VNU : en 2009, un millier de volontaires, dont près de la moitié sont des femmes, ont été déployés dans 76 opérations sur le terrain. Quelque 50 pour cent des volontaires ont travaillé dans leur propre pays.

Les Volontaires des Nations Unies représentent près de 17 pour cent des effectifs du HCR sur le terrain. Ils assurent une fonction de protection cruciale, en particulier pour les services communautaires et les solutions durables, deux secteurs qui ont représenté 55 pour cent des déploiements de VNU en 2009. Un certain nombre de volontaires sont également affectés à des postes techniques spécialisés dans des secteurs tels que la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement, l'aménagement des sites et la gestion environnementale.

Les bureaux du HCR sur le terrain ont amplement recours au service du Volontariat en ligne, qui met en contact des organisations de développement avec des volontaires qui apportent, via internet, leur concours à des initiatives de paix et de développement. En 2009, le HCR a mobilisé plus de 80 volontaires en ligne pour appuyer le développement des versions espagnole et portugaise de son site web.

La dernière réunion annuelle de haut niveau entre le HCR et le CICR, qui s'est tenue en décembre 2009, a été consacrée à des questions de protection et à la coopération dans des opérations spécifiques.

L'OIM est l'un des partenaires les plus importants du HCR et en 2009, la coopération entre les deux organisations s'est considérablement développée, en particulier dans le domaine des migrations mixtes. Lors de la réunion de haut niveau organisée en février 2009, le Directeur général de l'OIM et le Haut Commissaire ont souligné leur ferme volonté de travailler en partenariat et

migrations internationales aux Amériques, conjointement organisée avec l'Organisation des États américains en novembre au Costa Rica, et un projet relatif à l'élaboration de procédures interorganisations pour l'identification et la protection des victimes de la traite.

Lors de la crise humanitaire survenue à Gaza en 2008 et en 2009, le HCR a prêté main-forte à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient en fournissant des articles non alimentaires et des équipements logistiques.

COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS RÉGIONALES

Au Moyen-Orient, le HCR s'est attaché à forger de nouveaux partenariats avec des gouvernements, des organisations internationales telles que le Conseil de coopération du Golfe, l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et la Ligue des États arabes, et des institutions de la société civile.

En juin 2009, le Haut Commissariat et l'OCI ont conjointement publié une étude sur le droit d'asile, tel qu'il est conçu dans la charia et dans le droit international des réfugiés. Cette publication attire l'attention sur les traditions et coutumes, profondément ancrées dans le monde musulman, qui ont servi de fondation à la protection des personnes en détresse. L'ouvrage souligne que la charia embrasse un certain nombre de principes humanitaires qui sont au cœur de la protection internationale des réfugiés. Par ailleurs, le HCR a organisé une série d'ateliers sur le droit des réfugiés à

demeurée, par le montant de ses contributions, le deuxième donateur de l'Organisation en 2009.

En 2009, le HCR a déployé des efforts considérables pour soutenir l'élaboration d'un système d'asile commun à l'ensemble de l'Union, dispensant au Conseil de l'UE, au Parlement européen et à la Commission européenne des conseils sur des développements législatifs, politiques et institutionnels. Comme les tribunaux des États membres se tournent vers la Cour européenne de justice pour solliciter son avis sur l'interprétation du droit d'asile communautaire, le HCR a publié en 2009 des déclarations sur des problèmes de droit international des réfugiés, renvoyés devant la Cour en vue d'obtenir des « arrêts préjudiciels ». L'objectif est de contribuer à l'harmonisation des normes juridiques de l'Union avec les normes internationales.

Le Haut Commissariat a formulé des recommandations sur l'asile et les migrations avant l'adoption, en décembre 2009, du « Programme de Stockholm », qui définit le programme de l'Union dans les domaines de la justice et des affaires intérieures pour les cinq ans à venir. Il a également coopéré avec les États membres sur la question du Bureau européen d'appui en matière d'asile, qui doit voir le jour en 2010. Parallèlement, le Haut Commissariat continue de renforcer sa collaboration avec l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (Frontex), ainsi qu'avec l'Agence des

DANS PLUSIEURS PAYS, NOTAMMENT AFRICAINS, OÙ LES RÉFUGIÉS EXÉCUTAIENT HABITUELLEMENT DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION VIVRIÈRE ET D'AUTRES PROJETS D'AUTOSUFFISANCE, LES EFFETS CONJUGUÉS DE LA CRISE ALIMENTAIRE, DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ONT RESTREINT L'ACCÈS AUX VIVRES

ont adressé une lettre à l'ensemble des personnels, en appelant à renforcer la coopération dans un certain nombre de domaines, notamment les mouvements mixtes, la traite des êtres humains, le retour des personnes déplacées dans leur région d'origine et les changements climatiques.

Le HCR et l'OIM coopèrent à divers projets exécutés à travers le monde. Parmi les succès notables de l'année 2009, citons une conférence régionale sur la protection des réfugiés et les

l'intention de structures gouvernementales et de parlementaires arabes.

En Europe, le Haut Commissariat travaille en étroite collaboration avec les institutions de l'Union européenne (UE) sur des questions en rapport avec la protection internationale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union. L'UE joue un rôle important dans l'action du HCR en faveur des réfugiés, des déplacés et des apatrides à travers le monde et la Commission européenne est

droits fondamentaux de l'UE.

L'OIM est un partenaire essentiel du HCR en Europe, notamment dans l'effort qui vise à accroître la réinstallation des réfugiés. Le HCR, l'OIM et le Gouvernement roumain continuent de gérer le Centre de transit d'urgence officiellement ouvert en Roumanie en mars 2009, où les réfugiés peuvent séjourner à titre temporaire en attendant d'être réinstallés.

Le Haut Commissariat, le Conseil de l'Europe et les institutions qui le

● Coopération avec les ONG

Les organisations non gouvernementales (ONG) constituent le groupe de partenaires le plus important du HCR. Elles jouent un rôle central dans la prise en charge des besoins essentiels des personnes relevant de sa compétence.

En 2009, 27 pour cent des dépenses totales du Haut Commissariat ont transité par 672 ONG (159 internationales et 513 nationales), et plus de 1 270 accords ont été signés. Les dépenses effectuées par l'intermédiaire d'ONG se sont élevées à quelque 86 millions de dollars E.-U. (21,5 pour cent), un montant en hausse par rapport à 2008. Environ 83 pour cent des activités ont été exécutées dans les secteurs suivants : abris et autres infrastructures, appui opérationnel aux agences, assistance juridique et protection, santé et nutrition, services communautaires, éducation, transport et logistique.

Plus de 75 pour cent des partenaires non gouvernementaux sont des organisations locales, qui font profiter le HCR de leur connaissance du contexte et de leur présence sur le terrain. Elles représentent de ce fait une pierre angulaire du dispositif d'intervention d'urgence.

En juin 2009, quelque 180 représentants d'ONG ont pris part aux Consultations annuelles organisées par le HCR. Parmi eux figuraient 73 délégués d'ONG nationales. Quelques réfugiés ont également assisté aux consultations, enrichissant les débats par leur expérience et leur connaissance de la situation. Les consultations ont été centrées sur le thème des « Réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain », qui reprenait celui de l'édition 2009 du Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection, auquel 39 ONG ont participé.

Le HCR a pris part à un examen critique par les pairs sur l'obligation de rendre des comptes aux populations touchées par des catastrophes, organisée par le Comité directeur pour les interventions humanitaires, afin de s'informer sur la manière dont les autres organisations définissent et gèrent leurs responsabilités vis-à-vis des populations qu'elles aident. Cette réunion a orienté les efforts incessants que le HCR déploie pour consolider son propre système de responsabilisation. À l'occasion des réunions du Comité permanent en juin 2009, le Haut Commissariat a organisé une discussion sur la responsabilité humanitaire afin de diffuser les enseignements tirés de cet examen.

Le HCR a invité le HAP (*Humanitarian Accountability Partnership*) à examiner les résultats de l'Organisation par rapport à la Norme HAP 2007 de redevabilité humanitaire et de gestion de la qualité. L'évaluation, achevée en décembre 2009, a montré que les normes du HCR étaient élevées mais il lui a été conseillé d'élaborer une déclaration de redevabilité vis-à-vis des personnes relevant de sa compétence avant de solliciter une certification d'assurance qualité pour la norme HAP.

composent, notamment la Cour européenne des droits de l'homme, coopèrent étroitement sur des questions d'intérêt commun. La collaboration avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ainsi qu'avec de nombreux partenaires de la société civile, dont le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés, a mis l'accent sur la prévention et le règlement des conflits. Le HCR travaille également avec le Centre international pour le développement des politiques migratoires et les Consultations intergouvernementales sur les politiques en matière de droit d'asile, de réfugiés et de migrations sur des sujets d'intérêt commun.

Aux Amériques, où des accords de coopération ont été conclus avec les organes politiques et de défense des droits de l'homme de l'Organisation des États américains (OEA), certaines résolutions adoptées par l'Assemblée générale de l'OEA ont renforcé le cadre juridique de protection des réfugiés et des déplacés internes.

Le premier cours de droit international des réfugiés à l'intention des Missions permanentes de l'OEA a été organisé en 2009 à Washington, le HCR prenant part au Cours interaméricain sur le droit international. L'OEA a fait équipe avec l'OIM et le HCDH pour organiser une conférence régionale sur la protection des réfugiés et les migrations internationales.

Le HCR cherche à favoriser une meilleure compréhension du rapport qui unit la protection des réfugiés et les mouvements migratoires mixtes dans les forums régionaux sur les migrations. Le Plan d'action de la Conférence régionale sur les migrations (Processus de Puebla) inclut donc des considérations relatives aux réfugiés et des garanties en matière de protection. Les directives régionales pour l'assistance aux mineurs non accompagnés en cas de rapatriement, qui comportent des garanties de protection sur le droit d'asile, ont été adoptées lors de la réunion du Processus de Puebla en 2009.

La protection des réfugiés a été incluse dans le programme du forum du Marché commun du Sud (MERCOSUR) spécialisé dans les questions migratoires. Un atelier sur la protection des réfugiés a été organisé en Uruguay en septembre 2009 et, à la requête du Brésil, le MERCOSUR est devenu une « région solidaire » pour les réfugiés.

En 2009, le Haut Commissariat a assisté à l'assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (BID) à Medellin et étudie des pistes de collaboration pour appuyer le programme « Frontières solidaires » dans la situation colombienne.

En Afrique, le HCR a continué à consolider son partenariat stratégique avec l'Union africaine (UA) et diverses organisations sous-régionales. La collaboration avec ces organes porte sur la protection des réfugiés et des déplacés internes, les déplacements forcés, l'identification des personnes qui ont besoin de protection internationale au sein des mouvements migratoires mixtes, la consolidation de la paix, la reconstruction post-conflit et le développement. Le Haut Commissariat soutient l'UA, en particulier par des activités de plaidoyer et par une aide professionnelle, technique et financière.

Le HCR a établi une Représentation auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique

PLUS DE 75 POUR CENT DES PARTENAIRES NON GOUVERNEMENTAUX SONT DES ORGANISATIONS LOCALES, QUI FONT PROFITER LE HCR DE LEUR CONNAISSANCE DU CONTEXTE ET DE LEUR PRÉSENCE SUR LE TERRAIN. ELLES REPRÉSENTENT DE CE FAIT UNE PIERRE ANGULAIRE DU DISPOSITIF D'INTERVENTION D'URGENCE

en janvier 2009, renforçant ainsi son partenariat avec les deux organisations et avec le programme de l'UA, à savoir le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. En 2009, le Haut Commissariat s'est félicité de l'adoption de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique. Le Sommet extraordinaire convoqué à cet effet a également adopté la Déclaration de Kampala et des recommandations concrètes sur les moyens de traiter les causes premières des déplacements et de renforcer la protection, en particulier celle des femmes et des enfants.

EN 2009, L'ACCENT A ÉTÉ MIS SUR LE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC DES ENTREPRISES CLÉS. COMME AU COURS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES, CES PARTENAIRES ONT OFFERT À LA FOIS DES DONS FINANCIERS ET DES CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE COMPÉTENCES, DE PRODUITS ET D'ESPACE DANS LES MÉDIAS

Dans la région de l'Asie et du Pacifique, la coopération avec les organisations et les processus régionaux est centrée sur la protection dans le cadre des mouvements migratoires mixtes et de la gestion des catastrophes.

En Asie du Sud-Est, les discussions entamées avec des représentants de la société civile des pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont ouvert la voie à la tenue en 2010 de consultations sur l'asile et la protection des réfugiés, en particulier dans le cadre de mouvements migratoires plus amples. Le HCR se félicite de la création au sein de l'ASEAN de la Commission intergouvernementale des droits de l'homme, événement important qui donnera l'occasion de faire progresser la problématique de la protection dans la région.

Le Haut Commissariat demeure engagé dans le Processus de Bali afin de promouvoir une gestion des migrations axée sur la protection et les principes humanitaires, allant au-delà de la répression et de la prévention de la traite des personnes. Il participe aux travaux du Comité de l'ASEAN pour la gestion des catastrophes, appuyant la mise en œuvre du Programme régional de l'ASEAN dans ce domaine et facilitant l'élaboration d'une législation régionale sur les questions pertinentes. En 2009, le HCR a parrainé un atelier visant à élaborer des normes régionales pour la gestion des secours d'urgence en Asie du Sud.

Les liens avec la Conférence des Directeurs des services d'immigration du Pacifique ont été consolidés. La Conférence réunit les services d'immigration de 23 pays et territoires de la région Pacifique pour débattre de questions d'intérêt commun et stimuler la coopération multilatérale sur les législations et les politiques relatives à l'immigration, la traite des êtres humains et le renforcement des capacités.

Le HCR a également renforcé ses stratégies régionales en Asie et dans le Pacifique pour gérer les effets du changement climatique. Il s'attache par exemple à déterminer, en collaboration avec le mécanisme régional de gestion des opérations en cas de catastrophe et la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées (PACSU), de quelle manière les compétences de ces deux organismes peuvent être mises à profit pour parer aux catastrophes et aux situations d'urgence.

En Asie centrale, le HCR a resserré ses liens avec l'OSCE, présidée par la République du Kazakhstan en 2009. La coopération a été stimulée par l'adhésion du HCR, en tant que membre affilié, au Collège de l'OSCE pour la formation du personnel frontalier, situé au Tadjikistan. L'objectif est de renforcer la protection des réfugiés au sein des mouvements migratoires mixtes au travers de partenariats et d'initiatives de renforcement des capacités. Le HCR s'est associé à l'OSCE pour organiser la Conférence régionale sur l'apatridie au Turkménistan en décembre 2009. L'apatridie est l'une des principales problématiques que le HCR cherche à traiter en Asie centrale.

PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES

En 2009, l'accent a été mis sur le renforcement des partenariats avec des entreprises clés. Comme au cours des années précédentes, ces partenaires ont offert à la fois des dons financiers et des contributions sous forme de compétences, de produits et d'espace dans les médias. Les recettes générées par les entreprises se sont élevées à 4 millions de dollars E.-U. en 2009 en plus des contributions extrabudgétaires en nature d'une valeur de plus de 9,5 millions de dollars E.-U.

Le HCR a approfondi sa collaboration avec ses principaux partenaires au sein du Conseil des chefs d'entreprise : Manpower, Microsoft, Nike, PricewaterhouseCoopers et WPP.

Manpower et le HCR ont élargi leur partenariat au niveau local. En Thaïlande, la filiale de Manpower dans le pays et le HCR ont lancé le projet pilote LEAP (*Local Employment Assistance Programme*) afin de fournir des compétences aux réfugiés qui s'apprêtaient à être réinstallés. Dans le cadre du projet, un programme détaillé d'acquisition de compétences et d'apprentissage de l'anglais, accompagné de supports pédagogiques, a été créé. Un dossier de supports d'information sur le HCR a été distribué aux bureaux de Manpower à travers le monde. En Afrique du Sud, en Argentine, en Inde

et en Norvège, des initiatives locales ont aidé les réfugiés à acquérir une qualification et à obtenir un emploi.

Microsoft a continué à offrir un appui crucial au HCR. À travers le programme *Community Technology Access*, l'entreprise a aidé à fournir des équipements, des compétences informatiques et un appui technique à des réfugiés vivant en milieu rural, dans des camps et au sein de communautés d'accueil.

Comme au cours des années précédentes, Nike a soutenu le Haut Commissariat dans le cadre de la campagne **ninemillion.org**, qui donne à plus de 200 000 enfants et jeunes vivant dans 15 pays la possibilité de faire du sport et de s'instruire. La campagne a accru la pratique du sport chez les jeunes filles et facilité la recherche d'emploi des mères célibataires. Elle a aussi permis au HCR de mettre l'accent sur les sports et l'éducation à l'intention des réfugiés vivant en milieu urbain.

Le Haut Commissariat et *Mercy Corps* ont travaillé de concert dans 14 pays pour distribuer des vêtements de sport offerts par Nike et d'une valeur de plus de 9,5 millions de dollars E.-U., dans le but d'encourager la participation des enfants à des activités sportives.

La campagne **ninemillion.org** s'étendra à d'autres pays en 2010-2011, tirant parti des alliances nouées par le HCR avec d'autres entités sportives, dont le Comité international olympique et le FC Barcelona. Dans le cadre de la campagne *Més*, organisée en partenariat avec le FC Barcelona et Nike, les recettes générées par la vente de produits portant le logo *Més* contribuent au financement de projets éducatifs et sportifs du HCR.

En Ouganda, au Panama et en République bolivarienne du Venezuela, le HCR a exécuté des projets qui font appel au sport pour prévenir la violence sexuelle et sexiste.

Grâce aux 4 millions de dollars E.-U. recueillis par Price WaterhouseCoopers lors d'une campagne menée auprès de ses salariés en 2008, le HCR a continué à exécuter son programme éducatif pour les enfants du Darfour. L'objectif est de

mettre en place un programme d'enseignement primaire durable pour 20 000 enfants réfugiés. Le projet améliore l'accès à l'école, augmente les taux de rétention et accroît la qualité de l'enseignement dans quatre camps (Mile, Touloum, Kounoungou et Iridimi). Une nouvelle école a été construite dans chaque site et chacune dispose d'un centre polyvalent. Ces établissements servent de modèles pour l'éducation des réfugiés dans les autres camps du Tchad oriental. En 2009, PriceWaterhouseCoopers a également offert des services de conseil pour le programme Community Technology Access.

Le partenariat avec WPP, qui assure des services à titre gracieux, est entré dans sa troisième année en 2009. Le nouveau site web du HCR, lancé lors de la journée mondiale du réfugié, a bénéficié des conseils créatifs de WPP.

Les bureaux du HCR et les associations nationales qui le soutiennent ont forgé des partenariats avec plus de 50 entreprises à travers le monde, allant de la grande banque espagnole BBVA à la marque japonaise de vêtements UNIQLO. Au Portugal, un groupe d'entreprises a formé le réseau *Helpin* afin de recueillir des fonds pour le HCR. Dans leur coopération avec les

entreprises, les bureaux et associations ont fait preuve d'inventivité, en organisant par exemple des courses, des ventes aux enchères des tableaux et des festivals de cinéma au profit du HCR, et en concevant des produits novateurs – T-shirts dessinés par d'anciens réfugiés, dons de « miles » sur des compagnies aériennes – pour lever des fonds.

Lors du Forum économique mondial en janvier 2009, le HCR s'est associé à la CrossRoads Foundation et au Global Risk Forum pour organiser la *Refugee Run*, une manifestation accessible sur invitation uniquement, destinée à simuler les épreuves traversées par les personnes déplacées de force. À l'occasion de la réunion de la Clinton Global Initiative en novembre 2009, deux projets du HCR ont été présentés : le projet Community Technology Access et le projet pilote entrepris avec EDP pour apporter des solutions fondées sur les énergies renouvelables au camp de Kakuma (Kenya).

PARTENARIATS AVEC LES FONDATIONS

Les partenariats noués depuis longtemps avec de grandes fondations à but caritatif ont continué à soutenir des activités prioritaires en 2009. Le revenu total procuré par les fondations a excédé les 13 millions de dollars E.-U.

En 2009, le HCR a reçu le dernier versement de la subvention de 10 millions de dollars E.-U. accordés par la Fondation Bill & Melinda Gates sur une durée de trois ans pour le projet destiné à faciliter les retours au Sud-Soudan. Grâce au soutien de la Fondation, quelque 200 000 Soudanais – réfugiés regagnant le Sud-Soudan depuis des pays avoisinants, déplacés internes et membres des communautés locales – ont bénéficié depuis 2006 de projets portant sur les soins médicaux élémentaires, l'eau, l'assainissement et l'éducation.

La campagne novatrice de la Fondation pour les Nations Unies, *Nothing But Nets* (voir encadré), a continué de soutenir les activités de prévention du paludisme en Afrique sub-saharienne. Grâce à cette campagne, la Fondation pour les Nations Unies a offert 6 millions de dollars E.-U. au HCR en 2009. Cette contribution a permis d'acheter des moustiquaires de lit imprégnées d'insecticide qui ont été distribuées dans les camps de réfugiés de 15 pays. Par des visites sur le terrain en Afrique et des campagnes grand public aux États-Unis, l'initiative *Nothing But Nets* a sensibilisé l'opinion à l'action du HCR. Depuis le lancement de la campagne, la Fondation pour les

● La Fondation pour les Nations Unies atteint son objectif

Le paludisme est la première cause de maladie et de mortalité chez les réfugiés en Afrique, en particulier chez les enfants. Fin 2008, le HCR a constaté qu'il fallait de toute urgence fournir des moustiquaires de lit imprégnées d'insecticide longue durée dans les camps de réfugiés de 15 pays africains, afin de protéger plus d'1,4 million de personnes. La Fondation pour les Nations Unies, un organisme public à vocation caritative basé aux États-Unis, a alors eu recours à *Nothing But Nets*, une campagne grand public, d'envergure mondiale, pour financer l'achat de moustiquaires et sauver des vies. En faisant un don de 10 dollars E.-U., des particuliers – des P.-D.G aux jeunes, des athlètes professionnels aux personnalités religieuses – peuvent envoyer une moustiquaire et participer ainsi au combat mondial contre le paludisme.

« Lorsque les représentants du HCR nous ont demandé de nous joindre à eux pour protéger les réfugiés du paludisme, première cause de mortalité au sein des populations réfugiées sur le continent, nous n'avons pas hésité » a indiqué Elizabeth Gore, Directrice générale des partenariats mondiaux à la Fondation pour les Nations Unies. « Nous avons été honorés de travailler en partenariat avec le HCR et fiers de participer à cette action salvatrice avec nos partenaires et nos donateurs. »

La Fondation pour les Nations Unies et *Nothing But Nets* ont lancé un appel public lors de l'édition 2008 de la Clinton Global Initiative, l'objectif initial étant de financer l'achat de 275 100 moustiquaires de lit pour des réfugiés vivant au Kenya, au Soudan, en Ouganda et en Tanzanie, pays où le nombre de

cas de paludisme était le plus élevé. Lors de la Journée mondiale contre le paludisme, le 25 avril 2009, la campagne *Nothing But Nets* avait recueilli les sommes nécessaires à l'achat de moustiquaires pour ces quatre pays ; elle s'est engagée à cette occasion à trouver des fonds supplémentaires pour les 11 autres pays d'Afrique.



À Dadaab (Kenya), des auxiliaires de santé expliquent comment utiliser les moustiquaires de lit.

UN FOUNDATION

À la fin de l'année 2009, avec l'aide d'un éventail très divers de partenaires et de dizaines de milliers de donateurs, *Nothing But Nets* avait atteint son objectif : fournir 646 000 moustiquaires de lit imprégnées d'insecticide longue durée pour répondre aux besoins de plus d'un million de réfugiés dans 15 pays d'Afrique sub-saharienne.

Nations Unies a versé plus de 8 millions de dollars E.-U. au HCR pour appuyer la lutte antipaludique.

L'Organisation et ses associations de collecte de fonds en Australie, en Espagne, aux États-Unis et au Japon ont obtenu des contributions de plus de 40 fondations caritatives et associations à but non lucratif. Aux États-Unis, la Fondation Jolie-Pitt a offert des dons généreux lors de la crise qui a provoqué des déplacements internes au Pakistan. D'autres dons importants ont été reçus de Humanity United pour le camp d'Um Shalaya au Darfour (Soudan) et de la Fondation Howard G. Buffet pour un projet d'éducation pluriennal au Rwanda, don qui s'ajoutait à une contribution antérieure pour l'action du HCR en Turquie.

PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

En 2009, les ambassadeurs de bonne volonté ont continué à plaider avec conviction la cause des réfugiés et des déplacés internes. Ils ont visité des camps, participé à des interviews à la télévision, assisté à des manifestations publiques et pris tout un éventail d'initiatives pour toucher différents publics à travers le monde.

Au cours de l'année, Angelina Jolie s'est rendue dans quatre opérations du HCR, situées en Iraq, au Kenya, en République arabe syrienne et en Thaïlande. La première visite d'Oswaldo Laport sur le terrain, en RDC, a donné naissance à un documentaire qui touche un large public en Amérique du Sud. Pour le HCR, Adel Iman a fait de nombreuses apparitions en public dans la région du Moyen-Orient et accordé des interviews télévisées où il a évoqué le sort des réfugiés.

Jesus Vázquez a lancé une exposition et une vente aux enchères d'œuvres d'art, « REFUGI@RTE » : à cette occasion, des artistes espagnols renommés ont fait don d'œuvres au HCR pour financer la lutte contre la malnutrition. En Grèce, George Dalaras a donné un concert au profit des enfants et des femmes réfugiées, lors du 20e anniversaire du Conseil grec pour les réfugiés. Barbara Hendricks a offert une prestation de chant mémorable lors de la cérémonie de remise de la médaille Nansen à Washington.

Tous les ambassadeurs de bonne volonté ont donné de leur temps sans compter lors de l'édition 2009 de la journée mondiale du réfugié, prenant part à des manifestations et accordant des interviews à la télévision. Offrant

une visibilité particulière à la cause des réfugiés, Angelina Jolie a assisté à des cérémonies publiques à Washington et accordé des interviews qui ont été diffusées dans de grands médias, enregistrant en outre une déclaration publique à cette occasion. Muazzez Ersoy a donné un concert qui a été retransmis à la télévision turque.

En 2009, la médaille Nansen a rendu hommage à l'action sans

précédent du sénateur Edward Kennedy, qui a pris fait et cause pour la protection et l'assistance des réfugiés. En 45 ans, le sénateur américain a soutenu plus de 70 mesures en faveur des réfugiés et contribué, de manière déterminante, à la codification du droit international des réfugiés dans la législation des États-Unis, tout en sensibilisant l'opinion mondiale aux crises qui frappent les réfugiés. ■

● La loterie « du code postal » : numéro gagnant pour le HCR

Un nouveau partenariat en Suède vient renforcer sept années de collaboration

Dans le cadre d'une alliance toujours plus large avec l'une des premières entreprises de loterie d'Europe, le HCR a reçu son premier don en qualité de bénéficiaire à part entière de la Loterie suédoise du code postal (*Swedish Postcode Lottery*) en 2009. Cette contribution, de quelque 580 000 dollars E.-U. sur deux ans, a appuyé des activités de protection et d'assistance au profit des réfugiés somaliens accueillis à Dadaab, au Kenya. Le Haut Commissariat a également reçu plus d'un million trois cent mille dollars (E.-U.) en fonds non affectés de la Loterie néerlandaise du code postal (*Dutch Postcode Lottery*).



L'ambassadrice de bonne volonté Barbra Hendricks accepte un don de la Loterie suédoise du code postal au nom du HCR.

de soutenir le HCR dans son combat », a déclaré M. Niclas Kjellström-Matseke, P.-D.G. de la société.

Ce statut de bénéficiaire, dont le Haut Commissariat jouit depuis sept ans aux Pays-Bas, renforce sa position de partenaire durable et digne de confiance au sein de la famille des loteries du code postal. En Suède, ce partenariat est géré par la Fondation pour le HCR (*UNHCR Insamlingsstiftelse*), créée au printemps 2009 et présidée par Barbara Hendricks, Ambassadrice de bonne volonté honoraire et à vie du HCR.

« Il faut au HCR des ressources importantes pour venir en aide aux réfugiés du camp de Dadaab et le don de la Loterie suédoise du code postal est un apport formidable. Je suis ravie que la Loterie du code postal ait choisi de faire du HCR son bénéficiaire », a déclaré Mme Hendricks.

Au-delà du soutien financier, ce partenariat promet d'accroître la visibilité du HCR en Europe du Nord et de favoriser une prise de conscience de la situation des personnes déplacées de force à travers le monde. Grâce à des publicités dans les grands quotidiens, à la télévision et dans d'autres médias, en 2009, les deux loteries ont touché plus de 4 millions de personnes en Suède et aux Pays-Bas.